

## **Nouveaux plannings :**

### **- Chroniqueur revue de presse :**

La réduction du temps de travail est celle prévue et la direction n'ira pas au-delà. Le secrétariat général va refléter dans le cycle de travail la préparation de la revue de presse hebdomadaire qui implique une fin de service à 11h30 ou 12h30 le jeudi. La direction considère que la revue de presse hebdomadaire fait partie du travail normal du chroniqueur revue de presse et n'entend pas accorder de compensations spécifiques.

### **- Présentateurs matinale EN/FR :**

Pas de remarques particulières si ce n'est que le delta de 23 jours prévu par l'accord n'est plus que de 21.

### **- Desk généralistes AR :**

Le cycle s'étale sur 15 jours alors que notre accord et la loi prévoient un nombre maximal de 12 semaines.

En l'occurrence c'est un cycle de 15 semaines car il y a 15 ressources. La seule solution serait de faire deux équipes qui se partagent l'amplitude. 1 équipe matinale/journée et une autre équipe soirée/nuit. Ce n'est a priori pas le souhait des équipes.

### **- Desk généralistes EN/FR**

Il manque 5 jours par rapport à la baisse du temps de travail prévue par l'accord.

### **- Desk présentateurs AR**

### **- Desks présentateurs EN/FR**

La semaine 1 ne comporte plus 5 vacations de nuit comme dans les précédentes versions du projet. Il manque trois jours par an par rapport au delta prévu par l'accord (172 jours au lieu de 169).

### **- Opérateurs *traffic* :**

Je fais remarquer qu'ils seront amenés à travailler trois jours d'affilée beaucoup plus souvent qu'actuellement. La direction fait valoir que sur un cycle de 7 semaines ils ont deux fois 5 jours OFF de suite.

Je fais remarquer qu'il faut impérativement se pencher la charge de travail et les amplitudes de travail des opérateurs *traffic* en mission.

### **- Maquillage**

Le planning présenté au CHST est le fruit de nombreux échanges entre l'équipe et la direction. Il remporte l'adhésion de la majorité des salariés concernés. La vacation 5h-13h passerait à 4h30-12h30 pour fluidifier les passages en maquillages lors de la matinale et ne pas faire reposer l'effort sur la vacation de nuit qui est en fin de course.

- **Chefs d'antenne :**

La direction ne souhaite plus accorder une journée de récupération pour compenser le  $\frac{1}{4}$  d'heure de recouvrement entre deux vacations de 12h le weekend. Cela correspond pourtant à 1h supplémentaire par cycle de 6 semaines, soit 8h sur l'année. La Direction va donc refléter cela dans le temps de travail affiché qui ne sera plus de 1257h mais de 1265h.

La Direction ne souhaite pas laisser la main aux 15 jours de récupération/an et souhaite mettre en place le planning proposé.

**Pierre Martinez : De ce que j'ai compris, les modifications de tableaux de service n'engendreront pas de baisse d'éléments variables de paye. (16h15)**